

FRAGILE Suisse, association suisse pour les personnes touchées par une lésion cérébrale

Charte

Préambule

Toute personne est susceptible d'être victime d'une lésion cérébrale. Celle-ci touche l'être humain au plus profond de lui-même en bouleversant fondamentalement la vie et ce, à jamais. Les lésions cérébrales contraignent à un nouveau départ et constituent un défi pour toutes les personnes qui y sont confrontées. C'est ainsi que les personnes concernées et leurs proches peuvent devenir des spécialistes du handicap qui les frappe.

FRAGILE Suisse est l'organisation suisse spécialisée et aussi d'entraide s'occupant des personnes vivant avec une lésion cérébrale et de leurs proches ; elle s'adresse également aux personnes intéressées et aux spécialistes en la matière.

FRAGILE Suisse offre un réseau d'informations et de compétences incontournable pour toutes questions et services ayant trait au sujet « vivre avec une lésion cérébrale » ; aussi, l'association est-elle fortement marquée par la collaboration entre les personnes victimes d'une lésion cérébrale, les proches et les spécialistes en la matière.

FRAGILE Suisse part du principe que chaque personne a le droit, et dans la mesure du possible, la responsabilité de mener sa vie de manière autonome. Aussi, la personne a-t-elle droit à une communauté humaine et à une protection, pour autant qu'elle en éprouve le besoin.

Cette charte nous permet de fixer les priorités pour l'ensemble de l'association. Nous tous, bénévoles, volontaires et collaboratrices et collaborateurs salarié·e·s de FRAGILE Suisse, travaillons ensemble à concrétiser les buts fixés. L'action de notre organisation se fonde entre autres sur :

- la définition de la « réhabilitation » de l'OMS ;
- la Convention européenne des droits de l'homme ;
- la Constitution fédérale de la Confédération suisse.

Objectifs

Nous intervenons :

- afin que l'ensemble des personnes touchées par une lésion cérébrale et leurs proches obtiennent les soins médicaux/thérapeutiques et l'assistance juridique/ sociale nécessaires et ce, de la manière la plus compétente qui soit, sur tout le territoire Suisse ;
- afin que toutes les personnes vivant avec une lésion cérébrale soient entendues et comprises ;
- afin que les personnes concernées et leurs proches soient intégrés dans le tissu social. Celles-ci utilisent leurs ressources, prennent activement part au développement social dans la mesure de leurs possibilités et obtiennent pour ce faire le soutien et l'encouragement nécessaires.

L'organisation faîtière FRAGILE Suisse et ses associations régionales interviennent de manière unanime au sein de l'association comme à l'extérieur. Par ailleurs, la responsabilité de la qualité, du perfectionnement, du financement de l'organisation et de ses services incombe conjointement à l'organisation faîtière et aux associations régionales.

Groupes cibles

Notre travail se concentre sur :

- les personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral, d'un traumatisme cranio-cérébral, d'une hémorragie cérébrale ou d'autres causes de lésion cérébrale ;
- les proches de personnes touchées par une lésion cérébrale ;
- les spécialistes dans tous les domaines qui sont en relation avec des personnes victimes d'une lésion cérébrale et leurs proches ;
- les employeurs ;
- les politiciens, politiciennes et organes politiques ;
- le public et les sympathisants.

Offres

Les associations régionales et l'organisation faîtière travaillent de manière coordonnée dans les domaines suivants :

- sensibilisation du public ;
- activités de prise en charge personnelle et de loisirs ainsi que constitution d'un réseau ;
- information, conseil et accompagnement pour tous types de problèmes ;
- cours destinés aux victimes et aux proches ;
- formation continue destinée aux spécialistes et aux intéressés ;
- travaux fondamentaux sur le thème « vivre avec une lésion cérébrale » ;
- politique sociale.

Méthode de travail

FRAGILE Suisse est une structure neutre du point de vue des opinions politiques et des croyances religieuses.

Nous accomplissons nos tâches de manière autonome et travaillons en étroite collaboration avec d'autres organisations.

L'organisation faîtière, les associations régionales et les collaboratrices et collaborateurs de FRAGILE Suisse travaillent à des objectifs communs, examinent tous les aspects et utilisent les ressources disponibles.

Toutes nos prestations sont facilement accessibles et sont réalisées le plus près possible du domicile des personnes touchées par une lésion cérébrale. Nos interventions sont par ailleurs régulièrement soumises à un contrôle de qualité, sont adaptées à de nouveaux besoins et sont discutées avec d'autres organisations.

Collaboratrices et collaborateurs

FRAGILE Suisse représente pour les employé·e·s tout comme pour les bénévoles un employeur au caractère progressiste. Les collaboratrices et collaborateurs sont compétent·e·s sur le plan professionnel, social et humain et maintiennent à jour leurs connaissances par un complément de formation et un perfectionnement systématiques.

Moyens financiers et matériels

FRAGILE Suisse coordonne, encourage et soutient par des mesures appropriées l'appel de fonds pour le financement de ses objectifs et missions. L'organisation collecte activement des dons en argent affectés à un usage précis ou général ; ceux-ci émanent de personnes privées, d'entreprises ou d'institutions. Pour ce faire, FRAGILE Suisse se tient aux directives du ZEWÖ.

Par ailleurs, nous affectons efficacement les moyens financiers et matériels en fonction des objectifs et des besoins. Enfin, nous informons régulièrement et sans ambiguïté sur l'usage qui est fait des moyens disponibles.

Communication

Nous œuvrons pour une communication active, vivante et transparente à l'égard des personnes vivant avec une lésion cérébrale et de leurs proches ainsi que vis-à-vis des collaboratrices et collaborateurs, donatrices et donateurs, autorités, institutions, employeurs, médias et envers le grand public.

Adopté par l'Assemblée des délégués 2006, le 17 juin à Soleure.